

À  
LA CROISÉE  
DES  
ÉTUDES  
LIBYCO-BERBÈRES

MÉLANGES  
OFFERTS À  
PAULETTE GALAND - PERNET  
ET  
LIONEL GALAND

Édités par  
Jeannine DROUIN et Arlette ROTH

*Préface de  
André et Jeanne MARTINET*



Paulette GALAND-PERNET et Lionel GALAND  
(11 février 1992)

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER, PARIS



Nous remercions pour leur collaboration scientifique  
Jehan DESANGES, Directeur d'Études à l'*École Pratique des Hautes Études, IVème  
section*

Mohamed AGHALI-ZAKARA, Maître de Conférence à l'*Institut National des Langues  
et Civilisations Orientales*

et pour sa collaboration matérielle,

l'*Unité Propre de Recherche 414 du Centre National de la Recherche Scientifique*,  
sous la responsabilité de Camille LACOSTE-DUJARDIN, Directeur de Recherche au *Centre  
National de la Recherche Scientifique*

© 1993, LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER, S.A.  
12, Rue Vavin, 75006 Paris

ISBN 2-7053-1310-9

Illustration : clef d'une ancienne serrure berbère (Maroc) et caractères de l'écriture touarègue, à lire de bas en haut : *asaru n awal* "clef de la parole". C'est une expression élogieuse à l'adresse de celui qui s'exprime clairement et sait se faire comprendre (Ch. de Foucault, *Dictionnaire touareg - français*, dialecte de l'Ahaggar, IV : 1553)  
Le mot *asaru* (ou *asarut*) est dérivé du verbe à variantes régionales *ar / ara / aru* qui signifie généralement "écrire" dans les parlers berbères du nord et "ouvrir" dans les parlers méridionaux (touaregs)

David COHEN

## RACINES

Il y a plus d'une façon de comprendre le mot *racine* en linguistique. Deux d'entre elles, qui peuvent suffire à la pratique quotidienne, peuvent aussi conduire parfois à des difficultés.

La première revient à confondre l'objet avec la manière de le reconnaître. Elle consiste à affirmer que la racine c'est ce qu'on obtient en dépouillant le mot de tels ou tels constituants : "Racine = Élément irréductible, auquel conduit l'analyse d'un mot après élimination de tous les éléments de formation et indices grammaticaux et qui est porteur du concept essentiel (?) porté par ce mot" (*Grand Larousse* 1977). En sémitique, éliminer tous les éléments dont il est question, du mot arabe *kalb* "chien", ne mène qu'à poser *kalb* comme racine, ce qu'il n'est pas<sup>1</sup>.

La seconde tend à réduire la racine à des traits particuliers qu'elle manifeste dans la langue considérée, et non la caractériser par le concept général auquel elle répond. Définir la racine sémitique, comme un ensemble de consonnes, c'est indiquer la forme dont on constate qu'elle est la sienne, mais non ce qui a permis de constater qu'elle était purement consonantique. L'affirmation que la racine de *kalb* est *KLB* ne nous dit pas pourquoi l'élément *a*, qui n'est pas un morphème à valeur déterminée, non plus qu'un auxiliaire d'articulation, n'est pas retenu comme radical.

En fait le caractère exclusivement consonantique de la racine en sémitique est de l'ordre de la constatation secondaire. Les racines sont des racines, non pas parce qu'elles sont consonantiques, mais parce qu'elles cor-

---

1 Sur les divers problèmes posés par la notion de racine en sémitique, on pourra se reporter à l'*Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (IVe section)*, 1974-1975 : 265-275 et à *Quaderni di Semitistica*, 5 (1978) (*Atti del Secondo Congresso internazionale di linguistica camito-semitistica, Firenze*) : 87-100.

respondent à une définition générale de la racine. La formulation de Meillet vaut d'être rappelée : "Un mot 'appartient' à une racine, il fait partie d'un ensemble de mots ayant en commun un groupe de *phonèmes* auquel est associé un certain sens général..."<sup>2</sup>. *Phonèmes* (c'est moi qui souligne) et non consonnes. Il est bien évident par ailleurs qu'il faut entendre : le groupe *ordonné* de tous les phonèmes ayant en commun... Faute de quoi une racine ABCD ne différerait pas des racines A, AB, ABC, BC, ACB, etc., si celles-ci présentaient quelque trait sémantique analogue. En sémitique *BTW*, *BTK*, *BRT*, *BLTY*, *BTBT*, etc., malgré leurs deux radicales qu'elles partagent et le trait sémantique de "couper, fendre", qui les relie, sont des racines différentes<sup>3</sup>. Disons pour résumer : la racine est une séquence ordonnée de phonèmes qui constitue la totalité des éléments communs à un ensemble dérivative.

Ce qui est commun à *kalb*- "chien", *'aklub*- "chiens", *kulayb*- "petit chien", *kaliba* "aboyer, faire le chien", *kuliba* "être enragé", *maklūb*- "enragé", ce sont bien en effet les trois consonnes *k l b*, à l'exclusion de toute voyelle, et ce groupe d'éléments communs est donc la racine.

Cependant le problème de la reconnaissance pratique de l'ensemble des formes dont la comparaison permet de poser une racine, si on ne prend pas en compte au départ la constitution consonantique, reste irrésolu. L'unité sémantique qui est souvent mentionnée dans la définition de la racine, est aussi un fait de constatation secondaire. Rien ne permet de considérer comme un ensemble, "chien", "aboyer" et "enrager". Pour s'en tenir au français, on voit bien que les trois mots n'appartiennent pas à la même racine. Maintiendrait-on par ailleurs, en arabe, dans la racine *KLB*, le verbe *kaliba* "avoir les feuilles sèches (arbres)", alors que ni "feuille", ni "sec" n'appartiennent à cette racine ? On pourrait poser des racines homophones. Mais qu'on permette à l'auteur harrassé d'un dictionnaire de racines, d'indiquer que cela est plus facile à dire qu'à faire et que personne ne peut poser les limites de l'usage métaphorique ni connaître a priori les alliances sémantiques qu'établit chaque culture.

En fait pour le sémitique, le trait essentiel, celui qui permet la *reconnaissance* des racines, c'est l'organisation des lexèmes selon des modèles, en nombre limité, que Jean Cantineau a proposé de désigner par le terme de *schème*.

2 Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 2ème éd. Alabama, 1964 : 149.

3 Un autre problème est celui de leurs rapports *historiques* ; on peut supposer que, dans ce cas, les formes tri- ou quadri-consonantiques sont le produit d'un développement historique qui a fait des biconsonnes anciennes des triconsonnes diversement augmentées, voir les références de la note 1.

Chaque classe de lexèmes fondée sur chacun des schèmes met en évidence pour tous les lexèmes d'une même classe autant d'entités différentes que de lexèmes différents : ce sont les racines. Soit en arabe, les lexèmes *maktūb*, *maqṭūl*, *maqṭūl*, *mamnūe*..., ils sont tous fondés sur un schème *ma - ū -*, dont les invariants sont d'une part *ma*, *ū* et d'autre part des lieux déterminés figurés ici typographiquement par autant de tirets. Ce qui est variable ce sont les éléments phoniques qui doivent être substitués à ces tirets pour que soit constitué un lexème de la langue. C'est l'ensemble de ces éléments phoniques variables pour un même schème qu'on appelle racine en sémitique. Dans les exemples donnés, ces éléments sont tous de nature consonantique. Ce n'est pas un hasard. Il en est toujours ainsi. Pour tout schème de la langue, les éléments variables ne peuvent être que des consonnes<sup>4</sup>.

Ainsi, pour le sémitique, les schèmes en réservant aux éléments radicaux des lieux toujours consonantiques révèlent et garantissent le caractère exclusivement consonantique de la racine. Ceci ne signifie pas, comme on le dit souvent un peu rapidement, que les consonnes sont porteuses du sens lexical et les voyelles du sens "grammatical". Les morphèmes grammaticaux sont constitués aussi bien par des consonnes que par des voyelles et des oppositions purement vocaliques, en arabe, comme *ḥumām* "charbon" : *ḥamām* "pigeon", en akkadien, comme *bīru(m)* "clair, distinct" : *būru(m)* "citerne, puits", en arméen (néo-syriaque), comme *gora* "homme" : *gare* "plafond", en tigré, comme *kārān* "montagne" : *keren* "voix", etc., montrent que les voyelles peuvent avoir une fonction sur le plan sémantique<sup>5</sup>.

Autre trait du système des schèmes : ils sont construits pour des racines triconsonantiques et, dans une mesure largement moindre, quadriconsonantiques ; ils ne peuvent fonctionner pleinement qu'avec des triconsonnes et des quadriconsonnes. Lorsque sous l'effet de phénomènes d'évolution phonétique, des consonnes sont réduites à zéro, il y a affaiblissement du système. Ce processus qui s'est réalisé, en une certaine mesure, dans une partie du sémitique (certaines langues arméennes ou éthiopiennes modernes par exemple), est probablement à la base d'un certain nombre de caractéristiques des langues couchitiques. Pour le berbère, il a été mis en relief, il y a plus de 20 ans, par Lionel Galand<sup>6</sup>. Il convient peut-être d'en tirer certaines conséquences.

Quelle incidence ces observations peuvent-elles avoir pour le berbère ?

4 Ou des semi-voyelles dont les représentants peuvent être de nature vocalique dans certains cas. Il n'est pas nécessaire d'aborder cet aspect particulier du problème qui est sans incidence ici.

5 Voir pour d'autres exemples, *Comptes rendus du GLECS*, XVIII-XXIII (1973-1979) : 436 et suiv.

6 Voir surtout *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris 1969, La Haye - Paris, 1974 : 90-101.



La pratique qui s'est imposée dans les dictionnaires de berbère, montre que la nature de la racine sémitique a été transférée, peut-être inconsidérément à l'ensemble du chamito-sémitique et, par voie de conséquence à tout le domaine lexical berbère.

Ceci est clairement énoncé dans la préface au très précieux *Dictionnaire kabyle-français* de J.-M. Dallet<sup>7</sup> : "Le berbère fait partie des langues chamito-sémitiques, où les mots sont formés à partir d'un noyau *consonantique* (souligné par moi) appelé racine". Mais un commentaire suit, au milieu d'observations fort justes sur les problèmes de la lexicographie berbère, qui montre que cette assimilation, pour la structure des racines, du berbère au sémitique entraîne des difficultés : "On ne peut pas exclure une certaine proportion de choix arbitraires ou subjectifs, d'autant moins que la notion de racine est moins nettement définie et plus difficilement exploitable en berbère qu'en arabe"<sup>8</sup>.

Parmi les conséquences de l'absence d'une conception claire de la racine, celle-ci qui est énoncée plus loin : "... Il est clair que plus les racines sont réduites, plus elles risquent d'être homonymes ou formellement identiques, c'est-à-dire composées des mêmes consonnes. Ainsi les racines mono ou bilitères identiques sont souvent plus nombreuses que les racines tri ou quadrilitères ; par exemple, nous avons dégagé vingt fois la racine *BR*. Comment classer ces vingt racines, différentes en réalité bien qu'identiques d'aspect ?"<sup>9</sup>.

Même conception de la racine, dans les deux autres outils lexicographiques importants dont nous avons été gratifiés ces dernières années : le lexique du mozabite et celui de la tamazight<sup>10</sup>. Même conception et peut-être mêmes difficultés. Mais l'auteur du *Dictionnaire mozabite-français* fait une réserve qui mérite d'être signalée : "Ces radicaux [consonantiques selon lesquels les mots sont classés] ne sont pas nécessairement et toujours les racines au sens strict du mot"<sup>11</sup>.

La difficulté que semble présenter le berbère me paraît analogue à celle qu'on rencontre dans certaines langues couchitiques, le bédja par exemple ou l'afar et le saho. On peut reconnaître, dans ces langues des racines longues qui se comportent comme les racines sémitiques, s'intégrant à des schèmes relativement bien définis, et d'autres courtes qui comprennent moins de trois consonnes et qui s'identifient autrement que les autres.

7 Paris, 1982, p. XXI de la préface signée Madeleine Allain, Jacques Lanfry et Pieter Reesink.

8 *Ibid.* : XXII.

9 *Ibid.* : XXIII.

10 J. Delheure, *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, 1984 ; Miloud Taïfi, *Dictionnaire tamazight-français* (parlers du Maroc central), Paris, 1992. Il faut signaler aussi, pour le berbère méridional : Ghoubéid Aloyaly, *Lexique touareg-français*, Copenhague, 1980, mais le problème de la racine n'y est pas abordé.

11 p. XVII.

C'est ce qui m'avait conduit, abordant le problème de la racine en chamito-sémitique, à indiquer qu'elle se présentait comme "une succession d'*éléments phoniques* qui en définissent la base lexicale, et par laquelle elle se rattache immédiatement à tout un faisceau d'autres formes linguistiques..."<sup>12</sup>, "... une suite de *phonèmes* dont le nombre, la nature et l'ordre sont constants". "Éléments phoniques", "phonèmes" et non consonnes.

Et il était indiqué ailleurs : "Le traitement des radicaux verbaux en berbère conduit à faire la constatation suivante : ces radicaux comportent ou ne comportent pas une voyelle de timbre plein, *u, a, i*, selon le plus souvent qu'ils sont biconsonantiques ou triconsonantiques", ce qui pouvait se prévaloir de l'appui d'André Basset : "Il tend à s'établir un certain équilibre de quantité : la voyelle pleine s'associe aux radicaux les plus courts, la voyelle zéro aux radicaux les plus longs. Le verbe berbère tend à se fixer autour d'une base de trois unités indifféremment consonantiques ou vocaliques. Il semble que nous soyons sur le chemin de *la voyelle élément radical*"<sup>13</sup>.

Dans ce qui précède, A. Basset parlait seulement du *radical verbal*. A propos de la *racine* berbère en général, adoptant la définition traditionnelle, il indiquait : "Les éléments radicaux sont tous consonantiques", et ajoutait à titre d'argument : "La voyelle s'affirme suffisamment par ailleurs comme un élément morphologique pour qu'on puisse lui attribuer pareille valeur même là où elle forme avec des éléments consonantiques, un ensemble invariable"<sup>14</sup>.

L'argument me paraît peu convaincant. Ce n'est pas parce que la voyelle fonctionne souvent comme un "élément morphologique", qu'elle ne peut pas être radicale. En sémitique, probablement dans toutes les branches du chamito-sémitique, des consonnes de l'ensemble : *' , h, š, s, t, n, m, w, y*, jouent souvent un rôle morphologique ; elle n'en sont pas moins aptes à constituer des "éléments radicaux", lorsqu'elles forment avec d'autres consonnes "un ensemble invariable".

En tous cas, les propos d'André Basset qui, dans son esprit, se portent sur le verbe, paraissent devoir être pris en considération dans une analyse de la racine berbère en général, si on entend par *racine*, la suite ordonnée des phonèmes communs à un ensemble dérivatif de lexèmes. Il en sera tenu compte dans les remarques qui suivent sur la racine et sa représentation symbolique en berbère.

12 *Encyclopédie de la Pléiade*, vol. *Le langage*, sous la direction d'André Martinet, Paris, 1968 : 1322.

13 A. Basset, *La langue berbère. Morphologie. Le verbe. - Etude de thèmes*, Paris, 1929 : XXV.

14 *Ibid.* : XV.

a.

Une première remarque concerne l'incidence sur la représentation de la racine, de la corrélation de tension<sup>15</sup>. Corrélation de tension ou celle qui lui correspond, selon les langues : durée, gémination, ou autre ; par exemple, il arrive, comme en kabyle, que sur le plan phonique, l'opposition se réalise, dans certains cas, comme une opposition de spirantes à occlusives<sup>16</sup>. Dans la mesure où elle est reconnue comme phonologique, son statut dans la constitution de la racine ne peut pas, sans inconséquence théorique, ne pas être pris en compte.

Or, les lexiques de manière générale ne distinguent pas dans leurs entrées, les racines comportant des consonnes tendues (ou analogues) de celles dont les consonnes sont simples.

Il est vrai que sur le plan de la structure morphologique, la corrélation a souvent une fonction propre : celle de caractériser l' "aoriste intensif" par opposition à l' "aoriste simple"<sup>17</sup>. La tension est, dans ce cas, une pure marque morphologique et n'aurait aucune fonction discriminante dans le radical. Si la corrélation se réduisait à ce rôle, on serait en droit de la négliger<sup>18</sup>, puisqu'elle n'affecterait pas la reconnaissance de racines distinctes. Mais il n'en est pas ainsi. Pour ne prendre qu'un exemple, en tamazight, entre *af* "trouver" et *aF* "être gonflé", aucune relation de dérivation sémantique ou formelle (de schèmes) ne peut être reconnue. Or toutes les formes, verbales ou nominales, reliées sémantiquement à *af* ne comportent que la consonne simple sans tension ni redoublement ; celles qui sont reliées à *aF* ne comportent jamais une consonne simple unique.

Certes, dans l'ensemble des formes qui constituent un ensemble radical, les tendues ont, avec les simples correspondantes, des relations différentes selon les cas. Exemples :

*a* *R* alterne avec *r* dans des lexèmes distincts fondés sur une même racine<sup>19</sup> : c'est le cas des "aoristes intensifs" évoqué plus haut. Il est clair que la tendue, en tant que telle, n'est pas une constante radicale et qu'elle doit être considérée comme représentant *r* + une marque de tension à fonction morphologique.

15 Le terme de "tension" pour caractériser l'opposition consonantique qui était considérée précédemment comme quantitative, a été introduit par L. Galand, de même que la notation des tendues par des lettres capitales, v. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, IV (1965), Paris, 1966 : 753.

16 Voir S. Chaker, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)*, Syntaxe, Aix-en-Provence, 1983 : 43b-44.

17 Sur la valeur de cette opposition et l'organisation aspective du verbe en berbère, voir L. Galand, dans *Bulletin de la Société de Linguistique*, LXXII/1 : 205-224.

18 Encore qu'il faille établir le statut de cette opposition, lorsque, dans cette fonction, "les correspondances de non-tendue à tendue ne recouvrent pas toujours les correspondances du système phonologique", F. Bentolila, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, 1981 : 22.

19 Ici et dans la suite, *r* vaut pour toute consonne radicale, *R* pour toute consonne radicale géminée.

*β* *R* alterne avec *r-r* : c'est le cas, par exemple du kabyle *afif* "tamiser", dont le "causatif" est *SiF*. *F* apparaît ici comme la réalisation formelle des radicales *f-f* que le schème *Sir<sub>1</sub>r<sub>2</sub>* met en contact : \**Siff* > *SiF*. Le cas est analogue à celui qui se rencontre fréquemment en sémitique avec les racines qu'on caractérise comme ayant les *deux dernières radicales semblables*. Il est bien évident que dans la mesure où les formes reliées sémantiquement à *afif*, qu'elle soient verbales ou nominales, présentent, de façon constante l'alternance *F/ff*, la racine devrait être posée comme présentant deux radicales semblables.

*γ* *R* constant dans toutes les formes reliées, devrait aussi être tenu pour un élément radical en tant que tel, sauf éventuellement, si des raisons structurales l'imposent, à être analysé comme *rr*. L'usage des sémitisants semble, sur ce point, mériter d'être pris en exemple.

b.

Une autre remarque porte sur le redoublement radical. On voit difficilement comment justifier, même en tenant pour la conception purement consonantique, le traitement sous une racine *f*, dans les deux cas, des verbes *fa* "bâiller" et formes apparentées d'une part, et *fafa* "s'éveiller" et formes apparentées de l'autre. Ou bien de présenter les lexèmes, avec des sèmes communs, fondés sur une séquence phonique *brbr* sous *br*, alors que des racines en *br* sans redoublement existent aussi et n'ont manifestement rien de commun avec la redoublée.

c.

La dernière remarque a trait à un point délicat et essentiel : le rôle des voyelles et la manière dont elles peuvent être prises utilement en considération dans un essai de définition de la racine.

Diverses raisons ont pu – et peuvent – conduire à rejeter d'emblée cette prise en considération. Il a été rappelé plus haut qu'André Basset, tout en constatant, dans les verbes, la tendance de la voyelle à se constituer en "élément radical", l'excluait sans recours de la définition de la racine, en raison de son rôle souvent (le plus souvent ?) "morphologique". L'argument, on l'a vu, est discutable dans sa logique même. Mais il peut être envisagé sur un autre plan.

Les oppositions thématiques dégagées pour le verbe dans les travaux fondamentaux d'André Basset lui-même pour le berbère en général, de J.-M. Dallet pour le kabyle et le dialecte de l'Oued Mزاب<sup>20</sup>, illustrent bien un double usage des voyelles à titre de marques morphologiques : soit en alter-

20 A. Basset, ouv. cité ; J.-M. Dallet, *Le verbe kabyle - Parler des At-Mangellat (Ouaghzen-Taourirt)*, Fort-National (Algérie), 1953 ; *Berbères de l'Oued-Mزاب - Le verbe, glossaire, classification*, Fort-National (Algérie), s. d. (1970 ?).



ance voyelle/voyelle, soit en alternance voyelle/zéro. Mais il existe aussi des voyelles constantes qui ne subissent aucune alternance.

A titre d'exemple, on trouvera ci-dessous un schéma tiré du tableau des principales sous-catégories thématiques de verbes<sup>21</sup> pour le kabyle, selon Alem Chaker<sup>21</sup>.

#### Uniconsonantiques

c(v) (*g* "faire"), cV (*ru* "écrire"), vc(v) (*as* "arriver"), Vc (*if* "être supérieur"), (V)c(v) (*ili* "être"), vcv (*aru* "écrire"), VcV (*usu* "tousser"); C(v) (*R* "rendre"), Cv (*Du* "aller").

#### Biconsonantiques

c(V)c (*gr* "introduire"), cc(v) (*rg* "brûler"), ccv (*bru* "lâcher"), vcc (*afg* "voler"), cvc (*fad* "avoir soif"), cVc (*saḥ* "s'effondrer"), VcVc (*urar* "jouer"), vccv (*argu* "rêver").

#### Biconsonantiques à radicale longue

Cc (*Qd* "brûler"), cCv (*sMi* "nommer"), ccc (*mgr* "moissonner").

Comme on le voit, certains radicaux verbaux ont une voyelle de timbre constant et d'autres de timbre inconstant. Mais la grande différence, c'est que les uns ont *toujours* une voyelle à une place déterminée (initiale, médiale ou finale), tandis que d'autres ont une voyelle alternante ou non, mais dont la présence est instable. Dans le premier cas, le timbre de la voyelle, ou au moins le lieu de la présence vocalique entre dans la définition de la base racale verbale autant que tout autre élément.

Dans le deuxième, il est évident que la base ne peut pas être caractérisée par un lieu vocalique réel. Mais il est remarquable que le lieu vocalique y apparaisse comme virtuel. C'est l'endroit où apparaît une voyelle, dans les formes qui en contiennent une. De ce point de vue, on peut opposer une base (v)C à une base en Vc, même si le cas ne se présente pas dans les thèmes verbaux du tableau. Toutes les deux sont pertinentes pour la représentation de la racine.

Mais le phénomène ne concerne pas seulement les bases verbales. Un examen partiel des racines courtes : uni- ou bi-consonantiques montrent que l'absence d'elles, noms et verbes confondus, offre des éléments constants en dehors de la consonne ou des consonnes sous forme simple qu'elle commande. Si on tient compte de la constance de la consonne tendue (C) dans l'ensemble dérivatif, de celle des consonnes doublées (cc), de celle du timbre à un lieu vocalique, on s'aperçoit que toutes les racines homonymes distinguées par le sens ont des constituants phoniques constants distincts. Ces

<sup>21</sup> Ouvrage cité n. 16 : 128 et suiv. - Les symboles du schéma sont les suivants : V = voyelle de timbre constant, v = voyelle de timbre alternant, c = consonne simple, C = consonne tendue, (v) et (V) = v ou V alternant avec zéro.

constituants ne sont pas des éléments de schèmes, ils sont englobés avec la base dans le schème. C'est probablement un aspect de l'évolution des structures du berbère.

Une expérience a été menée sur plusieurs lettres dans des dictionnaires divers. Je ne donnerai ici que le dépouillement pour les formes uniconsonantiques de la lettre *F* dans divers dictionnaires et les biconsonantiques en *BR* (plus de 20 homonymes en kabyle, comme le soulignent les éditeurs du *Dictionnaire* de J.-M. Dallet).

Pour les bases uniconsonantiques, le dictionnaire de la tamazight de Mouloud Taïfi, fournit 14 entrées *f* dont une particule invariable (*afa*, *afad* "pour que") et un nom emprunté comprenant l'article arabe *l-* dont le traitement radical pose un problème qui ne sera pas envisagé ici. Voici les douze autres ; elles sont représentées dans le tableau par le premier lexème seulement qui apparaît dans l'article du dictionnaire, mais intégrées ici dans un schéma qui couvre toutes les autres formes recueillies (les symboles sont ceux qui ont été proposés plus haut ; le premier schéma est celui des éléments constants ; entre crochets, le schéma rend compte des lieux vocaliques instables) :

1.	<i>af</i>	"trouver"	<i>vf</i>	[vf(v)]
2.	<i>afif</i>	"surpasser"	<i>vf</i>	
3.	<i>aF</i>	"se gonfler"	<i>vF</i>	
4.	<i>fa</i>	"bâiller"	<i>fV</i>	
5.	<i>fafa</i>	"s'éveiller"	<i>fVfV</i>	
6.	<i>afififif</i>	"être tamisé"	<i>ff</i>	[(v)f(V)f]
7.	<i>Fu</i>	"se lever (jour)"	<i>FV</i>	
8.	<i>afa</i> , <i>afa</i>	"feu", <i>tafat</i> "lumière"	<i>fV</i> , <i>fV</i> ou <i>ffV</i>	
9.	<i>taFa</i>	"tas de gerbes"	<i>F</i>	
10.	<i>iF</i>	"sein"	<i>F</i>	
11.	<i>tiFaf</i>	sorte d'herbe	<i>FVf</i>	
12.	<i>afuFi</i>	"écume"	<i>fVF</i>	[fVF(v)]

Les vingt racines en *BR* du kabyle (amputées de quatre formes comportant l'article arabe *l-*, voir plus haut) fourniraient le tableau suivant :

1.	<i>Br</i>	"prélever"	<i>Br</i>	[B(v)R(v)]
2.	<i>brbr</i>	"former rideau"	<i>brbr</i>	[brb(v)r]
3.	<i>bṛbṛ</i>	"être mouillé"	<i>bṛbṛ</i>	[bṛb(v)ṛ]
4.	<i>buṛ</i>	"rester en friche"	<i>bVṛ</i>	[bVṛ(V)]
5.	<i>s-buR</i>	"se couvrir"	<i>bvR</i>	
6.	<i>bru</i>	"détacher"	<i>brv</i>	
7.	<i>bRi</i>	"se désintéresser de"	<i>bRV</i>	
8.	<i>tabṛat</i>	"lettre"	<i>bṛ</i>	

9.	<i>tabburt</i>	"porte"	<i>BVr</i>
10.	<i>bəṚa</i>	"extérieur" <sup>22</sup>	<i>bṚv</i>
11.	<i>abarak</i>	"énorme"	<i>bvrvr</i>
12.	<i>aburur</i>	"crottin"	<i>bVrVr</i>
13.	<i>abruri</i>	"grêle"	<i>brVrV</i>
14.	<i>təbṛaṛi</i>	"giboulées"	<i>bṛVṛV</i>
15.	<i>(yəbṛir</i>	"avril"	<i>ybrVr)</i> <sup>23</sup>
16.	<i>bururu</i>	"chouette"	<i>bVrVrV</i>

Vues à travers les symboles du tableau, les racines ne sont homonymes que dans deux cas pour les douze entrées sous *f*, tandis que les entrées sous *br* correspondent à des schémas qui sont tous distincts. En tout état de cause, même si on se contente de distinguer dans les entrées, les radicales consonantiques simples des tendues et des redoublées selon la doctrine proposée ci, l'homonymie serait considérablement réduite. Mais on pourrait aussi donner les voyelles elles-mêmes, en indiquant successivement, quand c'est nécessaire, les différents timbres en alternance, ce qui supprimerait pratiquement toute homonymie et beaucoup d'ambiguïtés.

Ce qui vient d'être indiqué concerne les uni- et bi-consonnes qui ont toutes chances d'être, au moins partiellement, des racines réduites au cours de leur développement historique. Mais les racines plus longues aussi présentent des cas d'homophonie. En sémitique classique, en arabe par exemple, l'homophonie est irrémédiable, les racines n'offrant jamais, en principe, d'éléments constants en dehors de leurs constituants consonantiques. On ne sait d'ailleurs pas toujours s'il s'agit de racines homophones ou de racines différentes originellement et que des évolutions diverses ou des contagions ont conduites à se confondre. Mais en berbère ? Voici quelques exemples de racines longues kabyles sous la forme qui leur est donnée dans le dictionnaire de J.-M. Dallet :

ENTRÉE *bdl*

a.	<i>beDel</i>	"échanger"	<i>bdl</i>
b.	<i>abudali(w)</i>	"idiot"	<i>bVdVIV</i>

ENTRÉE *bdr*

a.	<i>ebder</i>	"énoncer"	<i>bdr</i>	[(v)bd(v)r]
b.	<i>ababder</i>	"talus"	<i>bbdr</i>	[bvbd(v)r]
c.	<i>ababeDar</i>	"murette"	<i>bbDṛ</i>	[bvbdṛ]
d.	<i>budrar</i>	nom de tribu	<i>bdr</i>	[bVdrVr]

<sup>22</sup> Le schéma de *abəṚani* "étranger" dépendra du statut qui sera accordé dans la langue au suffixe arabe *-āni*.

<sup>23</sup> La raison pour laquelle ce mot, où *y* initial est constant, est présenté sous *B* dans le dictionnaire et non sous *Y* n'apparaît pas clairement.

ENTRÉE *bḥr* :

a. ?	<i>belḥara, mbḥara</i>	"mais, etc"	(à analyser ou à mettre ailleurs)
b.	<i>beḥḥer</i>	"fixer le regard, etc."	<i>bḥr</i> [bḥ(v)r]
c.	<i>tibḥirt</i>	"jardin potager"	<i>bḥyr</i>
d.	<i>beḥḥer</i>	"prendre la mer"	<i>bḤr</i> [bḤ(v)r] <sup>24</sup>
e.	<i>bbuḥru</i>	"être exposé à l'air"	<i>bḥrv</i>

On constatera ici la disparition de l'homonymie.

Mais le but de ces remarques n'est pas de modifier la présentation des lexiques, laquelle peut continuer, si on préfère, à relever de conventions traditionnelles. Contentons-nous de souligner que s'il était tenu compte du type de schémas établis ici (et qu'un approfondissement de l'analyse morphologique de chaque langue berbère pourrait rendre plus pertinent), le résultat n'en serait pas un dictionnaire de mots, mais bien de familles de mots groupées en fonction de leurs bases phoniques, c'est-à-dire en somme de racines.

L'objectif réel de ces propos est de contribuer à une théorie des racines en berbère, et partant en *chamito-sémitique*. Les schémas dégagés ici n'ont de valeur absolue que sur le plan synchronique. Mais ils ont une histoire. Les lieux vocaliques en particulier, qu'ils correspondent à des voyelles stables ou alternantes, qu'ils soient les lieux de voyelles stables ou instables, peuvent être le produit d'innovations morphologiques, mais il est aussi possible qu'ils reflètent des évolutions. Peut-être, dans ce cas, constituent-ils les traces d'anciennes consonnes chamito-sémitiques réduites à des voyelles ou à zéro. Ils fournissent à la comparaison des bases plus consistantes.

Une illustration en guise de conclusion sera fournie par deux des racines monoconsonantiques en *f* évoquées plus haut : celles qui fondent respectivement les lexèmes "lumière" et "surpasser, être meilleur que". On remarquera que dans les formes tamazight qui ont été citées, elles sont schématisées ci-dessus, la première comme *fV(w)*, la seconde comme *vf*.

Pour la seconde, l'accord de toutes les langues berbères est remarquable, avec cette réserve qu'en touareg le verbe connaît un doublet de schème radical *Vf(V)* : chleuh *af*, tamazight *a/if*, kabyle *if*, mzab *if*, zenaga *al/if*, Ghat *if*, Ghadamès *uf*, Ahaggar *uf(u)*, Aïr *alufu*, etc.

La première pose plus de problèmes.

Sous sa forme la plus simple *fV*, elle réalise l'accord du kabyle (*ta-fa-t*), d'une partie au moins de la tamazight (*a-fa*) et des langues touarègues (*a-fa*), ce qui est peut-être un indice d'ancienneté. Mais d'autres formes plus complexes existent. Elles sont apparemment des noms dérivés d'un verbe de

<sup>24</sup> Le nom de la "mer" comporte l'article arabe *l-*.



schème (V)*faw* signifiant "faire jour, poindre (aube), etc." (dénominateur lui-même de *fa* ?). Ainsi : Ahaggar *ta-ffaw-t*, doublet de *afa*, chleuh *tu-faw*, Mzab *ti-faw-t*, etc.

Dans diverses langues, il faut également faire état de mots appartenant apparemment à la même base et nommant non pas la lumière, mais le feu. La distinction sémantique est cependant toujours formellement assurée. Dans la partie de la tamazight qui connaît *afa* comme nom du "feu", c'est la forme féminine *tafat* qui désigne la lumière. Le touareg de l'Air oppose *ta-fat* "lumière" à *efew*. Le Mzab oppose parallèlement *tifawt* et *tfawt*.

S'agit-il, comme l'a pensé, avec vraisemblance E. Destaing, d'un emploi euphémistique, en concurrence d'ailleurs avec l'emprunt à l'arabe de la forme *laafit*, euphémistique elle-même chez les arabophones ? Il serait utile pour s'en assurer, d'analyser les formations particulières de ces lexèmes. Il n'est pas exclu cependant que cette coïncidence radicale soit le produit de l'évolution phonétique portant sur certaines consonnes du système commun.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on ne peut que constater que les deux bases radicales en *f* dont il s'agit, celle qui nomme la lumière (et éventuellement le feu) et celle qui signifie "surpasser", se distinguent par l'absence ou la présence d'un lieu vocalique après la consonne. Il ne semble pas y avoir la moindre raison de leur donner une étymologie commune, comme on l'a fait parfois dans des travaux comparatifs.

Ajoutons encore ce point pour être complet. Il est fréquent de voir rattacher aux deux bases dont il vient d'être question, le nom du soleil. Et là, ce n'est pas uniquement le fait des comparatistes. Les études berbères ont depuis longtemps donné droit de cité à cette identification étymologique. Ainsi par exemple, dans le dictionnaire de touareg de Charles de Foucauld, *tāfouk* "soleil" est traité sous la même entrée que *āfa* "clarté" (p. 299) et non pas à sa place sous les entrées en *fk*. La considération de *k* comme non radical a fait l'objet d'une explication étymologique qu'on trouve chez E. Laoust<sup>25</sup>. L'élément *k* serait le produit d'une épenthèse, dans un thème *fu*, entre *u* et la désinence *-t*, selon, est-il précisé, un phénomène fréquent en rifain, relevé par S. Biarnay<sup>26</sup>.

L'explication paraît peu vraisemblable. Le phénomène est limité au rifain et ne semble pas, loin de là, avoir une portée générale. A. Renisio, dans son ouvrage sur le rifain<sup>27</sup>, cite surtout "l'intercalation de voyelles *i*, *u* et de diphtongues *iu*, *ui* entre le *t* final et le radical" ; le seul exemple fourni avec intercalation de *k* est celui de *tamesliu<sup>k</sup>t* "audition", de *sel* "entendre". Les

<sup>25</sup> *Mots et choses berbères : Notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc*, Paris, 1920 : 187, n 3 ; 182, n. 1.

<sup>26</sup> *Etudes sur les dialectes berbères du Rif*, Paris, 1917 : 554.

<sup>27</sup> *Etudes sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr*, Paris, 1932 : 80-81.

diverses formes du mot "soleil" attestent par ailleurs le traitement ordinaire de palatalisation de *k*, en *š* dans certains parlers : ainsi Senhaja *tafukt*, mais Touzin *tfušt*, en *y/i* dans d'autres : Ouariaghel, Iboqoyen, Amret *tfuit*. Le nom du "soleil" se distingue partout de celui de la "lumière" ; par exemple : Iznassen *tfukt* "soleil", *tfaut* "lumière". Ceci, il faut le souligner, est valable pour l'ensemble du domaine berbère. Il arrive dans de très rares cas que l'élément *k* (ou un de ses avatars palatalisés) soit absent du nom du "soleil", comme par exemple dans *tufut* à Nefousa, *tafut* à Awdjila, *tufæt* à Ghadamès, mais il ne semble attesté nulle part dans le nom de la "lumière", sauf peut-être en zenaga où, selon F. Nicolas<sup>28</sup>, c'est un radical *fk* qui sert à l'expression des deux notions : *yeffek* "il fait jour", *esfek* "éclairer", *tuffokt* "lumière", *tuffākt* "clarté du jour", *taūfukt*, *tūfukt* "soleil". Cette généralisation ne peut être qu'une réaction du nom du "soleil" sur celui de la "lumière", et, dans l'ensemble l'élément *k* semble bien caractéristique et l'un des éléments constitutifs d'une base radicale à voyelle constante *fuk*.

Le rattachement de ce nom au nom de la lumière peut paraître naturel, mais comme le souligne K.G. Prasse, l'alternance entre *w* (de *ifaw*) et *k* ne peut qu'être constatée, elle ne peut s'expliquer<sup>29</sup>. Pourquoi ne pas poser alors l'hypothèse qu'il s'agit de bases différentes ?

La distinction de ces trois bases radicales *fV* "lumière", liée à (v)*fVw* "faire jour, etc." (confondant peut-être en elle deux anciennes bases différentes pour l'expression de la "lumière" et du "feu"), *Vf* "surpasser, être mieux" et *fVk* pour le nom du "soleil", peut correspondre à un état chamito-sémitique.

Voici des racines auxquelles on pourrait rattacher les bases berbères.

Deux racines biconsonantiques formées d'une labiale sourde et d'une faucale et diversement étoffées correspondent respectivement à la notion de "chaleur" et à celle de "lumière" :

1. *hp* : *hw/yp*, *hpw* : arabe *hāfa* "être altéré", *hayf* "vent chaud du Sud-Ouest" ; éthiopien guèze *hafawa* "avoir chaud", *haf* "chaleur", tigrigna *hafa* "fièvre", tigré *haf* "chaleur".

Comme il a été indiqué plus haut, l'hypothèse que certaines formes de (v)*fVw* notamment le "feu" soit étymologiquement à séparer de celles qui nomment la "lumière" fournit l'explication la moins probable de la double valeur de la base. Cependant il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'une reconstruction, selon la technique de K.G. Prasse, d'une forme "proto-berbère" sous-jacente à *ifaw* serait précisément \**hwf* ou \**hfw*.

<sup>28</sup> *La langue berbère de Mauritanie*, Dakar, 1953 : 197.

<sup>29</sup> Voir *A propos de l'origine de H touareg (Tahaggart)*, Copenhague, 1969, où sont citées d'autres alternances de *k*, mais toujours avec *y*.